

VINGT-CINQ ANS : UNE PIERRE D'ASSISE POUR LA JUSTICE MINIÈRE

Résumé

Le rapport complet est disponible sur MiningWatch.ca/fr/publications

Cette année, MiningWatch a franchi une étape importante et nous nous accordons un moment de réflexion. Ce rapport offre un aperçu du contexte dans lequel les membres fondateurs de MiningWatch ont créé ce réseau en 1999, en décrivant ce que nous avons entrepris de faire et comment nous l'avons fait. Il résume 25 années de lutte pour résoudre les problèmes environnementaux et sociaux les plus urgents liés à l'industrie minière tant au Canada qu'à l'échelle mondiale. Il examine aussi les facteurs à l'origine de l'accélération rapide de l'exploitation minière aujourd'hui.

Nous concluons le rapport là où nous avons commencé, soit en soulignant à la fois le succès de l'organisation et l'urgence de soutenir des réseaux solides de communautés affectées par l'exploitation minière afin de prévenir les préjudices qu'elle cause *avant qu'ils ne commencent*. La prévention demeure la stratégie centrale de MiningWatch et c'est ce qui fera une différence substantielle dans la santé des communautés, de notre planète et de notre avenir.

Placer les relations au cœur de tout

Dès le premier jour, nous étions convaincu-e-s que la ressource la plus importante des communautés affectées par l'exploita-

tion minière était leurs relations mutuelles. En nous appuyant sur le respect de l'autodétermination des communautés et sur la valeur de la sagesse issue de l'expérience, nous avons placé au cœur de notre travail les revendications des personnes qui combattent au front les effets de l'exploitation minière.

En privilégiant des relations solides fondées sur la confiance, nous avons fait en sorte que notre travail s'aligne sur les revendications des communautés, jetant ainsi les jalons d'une collaboration efficace pendant des années et servant de point de connexion central pour inciter d'autres allié-e-s, expert-e-s et décideur-euse-s à se joindre à nous.

Deux premières conférences ont donné le ton à notre travail. En 1999, nous avons organisé, en collaboration avec la Nation innue, un événement qui a rassemblé 75 dirigeant-e-s autochtones et technicien-ne-s de plus de 30 communautés canadiennes affectées par l'exploitation minière pour qu'elles et ils partagent leurs expériences en matière d'évaluations environnementales et de négociations des droits fonciers, de jalonnement et d'exploration, de gestion de la contamination toxique, et plus encore. L'événement a mis en avant les réalités coloniales du Canada et la place des peuples autochtones, à la fois en termes de la façon dont ils sont affectés par

les activités minières et en termes de revendication de droits et de rétablissement de relations justes avec la terre, les eaux et les humains.

L'année suivante, nous avons organisé un atelier international pour identifier les besoins en recherche des communautés affectées par l'exploitation minière à grande échelle au Canada. Les participant·e·s venaient, entre autres, du Canada et des États-Unis, du Suriname, du Mexique, du Ghana et des Philippines. Ensemble, nous avons documenté les impacts de l'exploitation minière et les stratégies de résistance à travers le monde. Nous avons identifié les principaux éléments du soutien dont les communautés affectées par l'exploitation minière ont généralement besoin. Les résultats de ces deux conférences et la manière dont les recherches ultérieures ont été menées en collaboration ont jeté les jalons de tous nos futurs efforts de défense des intérêts.

Au Canada : modifier les lois et les pratiques

Les fondateurs de MiningWatch étaient d'avis qu'une organisation nationale permettrait un engagement plus fort dans le travail juridique et politique au Canada et une pression plus cohérente pour changer les structures qui permettent aux préjudices miniers de perdurer. Au fil des ans, nous avons participé aux efforts visant à réformer le régime minier du libre accès, à faire respecter les droits des Autochtones et à adopter des normes plus strictes en matière de stockage des résidus et des déchets miniers, notamment pour résister aux conditions météorologiques plus extrêmes résultant de la crise climatique. Nous avons poursuivi avec succès le gouvernement fédéral pour garantir l'accès du public aux informations sur les polluants contenus dans les résidus et nous nous sommes battu·e·s pour améliorer un processus fédéral d'évaluation

environnementale profondément déficient. Des recherches préliminaires ont identifié au moins 10 000 mines laissées à l'abandon au Canada et notre plaidoyer a conduit à la création de l'Initiative nationale pour les mines orphelines et abandonnées (INMOA).

Bien que nous ayons constaté certains progrès, il subsiste un fossé béant entre la manière dont l'exploitation minière se déroule au Canada et celle dont elle devrait se dérouler. L'exploitation minière doit être mise en balance avec les priorités environnementales, culturelles et économiques de l'utilisation des terres, sur la base d'une consultation étroite avec les communautés affectées et du consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones, et ce dès le début, avant même qu'un claim minier ne soit accordé. Pour minimiser ses effets néfastes, l'exploitation minière doit respecter les normes les plus strictes en matière d'environnement et de sécurité sur le terrain, et pas seulement dans les discours. S'efforcer de relever ces défis continuera d'être une priorité pour MiningWatch.



À gauche : des manifestants protestent contre le projet Pascua Lama de Barrick Gold. Santiago, Chili, 12 novembre 2005. (OLCA) ; à droite : Panneaux d'avertissement sur le site abandonné de la mine Deloro en Ontario. (MiningWatch)

International : Solidarité et responsabilisation des sociétés

Le Canada était déjà un acteur dominant de l'industrie minière mondiale lorsque MiningWatch a été lancé en 1999 et il le reste aujourd'hui avec plus de 1 400 sociétés minières et d'exploration domiciliées au Canada, opérant dans près de 100 pays différents. La faiblesse des réglementations financières et des exigences en matière de divulgation, ainsi que l'importance des subventions, font du Canada une destination attrayante pour les multinationales. Les sociétés savent qu'en installant leur siège social ici, elles ont accès à une série de protections juridiques et de services gouvernementaux tels que le soutien d'Exportation et Développement Canada et des diplomates canadien-ne-s pour faire progresser leurs opérations dans le monde entier.

Dès nos débuts, nous avons été inondé-e-s de demandes de soutien de la part de communautés affectées par les actions de sociétés minières canadiennes opérant à l'étranger. Les allégations sont terrifiantes. Travail forcé, esclavage, violences sexuelles, déplacements forcés, violences policières, assassinats ciblés, destruction massive de l'environnement, etc.

Vingt-cinq ans de documentation rigoureuse, de travail médiatique et de témoignages devant le Parlement et les tribunaux par les communautés affectées par l'exploitation minière, le personnel de MiningWatch et d'autres alliés et réseaux canadiens comme le Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises (RCRCE), ont poussé plusieurs politicien-ne-s canadien-ne-s à passer du déni total à l'admission du fait que le Canada a un problème d'imputabilité concernant

ses compagnies. Néanmoins, les gouvernements successifs n'ont réagi qu'avec des mesures volontaires, encourageant en fait davantage les entreprises canadiennes tout en créant des mécanismes tels que le conseiller en RSE, le Point de contact national et le Bureau de l'ombudspersonne canadien de la responsabilité des entreprises, qui n'ont pas fait grand-chose pour enrayer les abus commis par les sociétés minières.

Le Canada a besoin de lois et de normes contraignantes pour responsabiliser ses entreprises. MiningWatch milite en faveur d'un devoir de diligence obligatoire qui obligerait les sociétés canadiennes à prévenir les violations des droits de la personne et la destruction de l'environnement tout au long de leurs opérations et de leurs chaînes d'approvisionnement. Cette législation garantirait également que les personnes lésées aient accès à la justice dans les tribunaux canadiens. Nous avons consacré 25 ans à prouver que les normes volontaires ne fonctionnent pas. Dans les années à venir, nous continuerons à défendre le modèle de législation sur la diligence raisonnable du RCRCE comme la voie contraignante dont nous avons besoin de toute urgence.

Théorie du changement : une industrie puissante face à une organisation puissante

La théorie du changement de MiningWatch est simple. L'accès à la réparation des préjudices causés par l'industrie minière est un élément crucial de notre travail. Mais, c'est en mettant en place des mécanismes juridiques solides pour prévenir les préjudices que nous parviendrons à un changement durable. Depuis 25 ans, nous nous efforçons

de faire en sorte que lorsqu'une société minière met les pieds pour la première fois dans une communauté, elle se heurte à *quelque chose*. Qu'elle ne se contente pas de débarquer. Elle pourrait se heurter à un processus d'évaluation efficace permettant de déterminer l'impact environnemental et social réel d'un projet provisoire, de normes plus strictes en matière de sécurité des résidus, de lois contraignantes en matière de diligence raisonnable permettant d'identifier les risques, et bien plus encore.

Mais surtout, cela signifie que les minières se heurtent à une forte organisation communautaire, que les communautés disposent de processus efficaces pour déterminer d'abord *si l'exploitation minière doit avoir lieu* et où elle pourrait être appropriée et dans quelles conditions, qu'elles aient le pouvoir de négocier pour obtenir de meilleurs résultats et des accords sur les bénéfices et, surtout, que leur droit de dire « non » soit respecté.

Au fil des ans, MiningWatch s'est efforcé d'aider les gens à mieux comprendre le fonctionnement de l'industrie minière dans tous les sens du terme, à savoir les aspects techniques fondamentaux du cycle des mines, des complexités liées au financement, la multitude de façons dont le gouvernement canadien soutient l'industrie, les tactiques courantes des sociétés pour s'implanter dans les communautés, et bien plus encore. Cela peut signifier de soutenir les communautés avec des outils supplémentaires tels que la recherche d'entreprise, des évaluations environnementales indépendantes, des analyses de l'eau, ainsi que de coopérer avec elles pour qu'elles établissent leurs propre agenda et stratégies de défense et d'action. Nous avons assisté à une évolution notable au cours des 25 dernières années. De mieux en mieux organisées et informées, les com-

munautés s'adressent à nous à des stades plus précoces de l'exploitation minière pour monter des campagnes vigoureuses visant à prévenir d'autres préjudices. À l'avenir, nous continuerons à axer notre soutien sur la prévention et l'intervention précoce en tant que stratégie principale pour apporter des changements durables dans la façon dont l'exploitation minière se déroule, au Canada et dans le monde entier.

L'accélération de l'exploitation minière se heurte à une résistance mondiale

Alors que les communautés sont de mieux en mieux informées des impacts potentiels de l'exploitation minière, elles ressentent de plus en plus les effets des nouveaux projets d'exploration dans des régions qui n'ont jamais connu d'exploitation minière industrielle. Les politiques commerciales néolibérales adoptées dans les années 1990, à l'époque de la création de MiningWatch, ont facilité l'expansion massive de l'industrie minière canadienne à l'échelle mondiale. Les clauses de protection des investisseurs dans les accords de libre-échange et d'investissement ont protégé les profits au détriment de la démocratie, de la protection de l'environnement et des droits de la personne, ce qui a encouragé les sociétés minières à faire avancer leurs projets en dépit d'une forte opposition locale.

Les réalités matérielles d'une transition énergétique à forte intensité de métaux deviennent également plus évidentes, avec une ruée vers les mines de graphite, de cobalt, de lithium et d'autres métaux jugés « essentiels » pour les technologies de transition énergétique. Cela alors que les gouvernements ignorent l'impératif d'éliminer progressivement les combustibles fossiles

et de réduire, et non d'accroître, la demande d'énergie afin d'éviter une érosion plus importante de la biodiversité, des écosystèmes et de la santé des communautés. Le gouvernement canadien, ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, déploient des stratégies en matière de « minéraux critiques » visant à sécuriser ces métaux, en partie pour le secteur des énergies renouvelables, mais aussi pour l'armement, « l'économie numérique » et la production industrielle traditionnelle.

Nous sommes à un point tournant. Les stratégies en matière de « minéraux critiques » constituent une feuille de route qui garantit que le Canada continuera d'être dominé par l'extraction des ressources pour les générations à venir. Pourtant, partout dans le monde, des communautés se mobilisent pour protéger leurs terres et leurs eaux des méfaits de l'exploitation minière industrielle et créer de nouveaux réseaux pour protéger notre foyer commun dans des endroits comme l'Amazonie et les grands fonds marins.

Nous avons fait des progrès significatifs dans la création d'un soutien aux communautés affectées par l'exploitation minière et dans le renforcement d'un mouvement mondial pour la justice minière. Mais, les défis liés à l'expansion minière incontrôlée, des cadres réglementaires faibles et des violations des droits à la destruction de l'environnement par l'exploitation minière persistent. En célébrant notre 25e anniversaire, il est clair que les raisons pour lesquelles MiningWatch a été créée sont aussi pertinentes, et les valeurs fondamentales que nous avons établies dans nos premières années aussi essentielles, aujourd'hui qu'elles l'étaient en 1999.

Dans les années à venir, nous continuerons à développer des outils et des ressources pour soutenir les communautés confrontées à l'exploitation minière, à ras-

sembler les gens pour renforcer les relations de partage des connaissances, à développer des stratégies et des outils pour prévenir les pratiques minières préjudiciables, et à plaider en faveur de réglementations rigoureuses pour freiner les abus commis par l'industrie et permettre l'accès aux recours. La lutte pour la justice minière est bien vivante, et MiningWatch travaillera en étroite collaboration avec des partenaires et des alliés précieux·euses, engagé·e-s et tenaces, du niveau local au niveau mondial, pour faire pression en faveur d'un changement transformateur dans l'industrie et promouvoir un avenir plus juste et plus durable pour nous toutes et tous.



Teztan Biny (Fish Lake) sur le territoire de Xenigwet'in, en Colombie-Britannique, où Taseko Mines prévoyait de déverser les déchets de son projet de mine « Prosperity », malgré l'opposition du peuple T̓silhqot'in. (Gouvernement national T̓silhqot'in)